

MAIRIE DE BOUSSENS  
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-  
GARONNE

**Date de convocation :**  
**29 juillet 2019**

Nombre de conseillers  
en exercice : 14

Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N° 8.7  
  
Mise en conformité des  
feux tricolores au  
Carrefour entre la RD817  
et la RD62A

L'an deux mille dix-neuf et le 05 août, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

**Présents : Présents :** MM. SANS, RAMEAU (Proc), Mmes GÉRARD, SAINT-SUPÉRY, MM. RIVIÈRE, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE (Proc), MM. PIZZATO (Proc.) et ROUCH.

**Absente :** Mme TONELLO.

**Absent excusé :** M. AMOUROUX, (Proc. à Mr PIZZATO), Mmes AIMONE-CAT (Proc. à Mme TOUZANNE) et CAHUZAC (proc. à Mr RAMEAU)

Madame Sylvie GÉRARD est élue secrétaire de séance.

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la commune en date du 13 février dernier concernant la **mise en conformité des feux tricolores au Carrefour entre la RD 817 et la RD 62A**, le SDEHG a réalisé l'Avant-Projet Sommaire de l'opération suivante :

Côte de la Lanne :

- Réalisation d'un réseau d'alimentation souterrain de 61 mètres de longueur sous fourreau à partir de l'armoire de contrôle et jusqu'aux différents feux.

- Fourniture et pose d'une potence en acier galvanisé octo-conique avec un déport de 2,50 mètres, équipée d'une lanterne 3 feux RVJ de diamètre 300 mm, d'une lanterne 3 feux RVJ de diamètre 200 mm, d'un répétiteur véhicules 3 feux RVJ de diamètre 100 mm, d'un détecteur vidéo TrafiCam.

- Fourniture et pose d'un potelet de 2,90 mètres de hauteur en acier galvanisé, bi section, équipé d'une figurine piétons sonore et d'un bouton d'appel piétons.

- Fourniture et pose d'un potelet de 2,90 mètres de hauteur en acier galvanisé, bi section, équipé d'un signal priorité piétons, d'une figurine piétons sonore et d'un bouton d'appel piétons.

RD 817 :

- Fourniture et pose d'un potelet de 2,90 mètres de hauteur en acier galvanisé, bi section, équipé d'une figurine piétons sonore et d'un bouton d'appel piétons.

- Fourniture et pose d'un potelet de 2,90 mètres de hauteur en acier galvanisé, bi section, équipé d'un signal priorité piétons, d'une figurine piétons sonore et d'un bouton d'appel piétons.

- Remplacement du réseau d'alimentation dans la gaine existante à partir de l'armoire de contrôle et jusqu'aux 2 potelets piétons.

.../...

Armoire de commande :

- Fourniture et pose de cartes de gestion.
- Reprogrammation, paramétrage et mise en service du contrôleur de feux.

*Dépose des signaux existants.*

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la Commune se calculerait comme suit :

<input type="checkbox"/> TVA (récupérée par le SDEHG)	6 496 €
<input type="checkbox"/> Part SDEHG	16 500 €
<input type="checkbox"/> <b>Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)</b>	<b>18 254 €</b>
<hr/>	
Total	41 250 €

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la Commune de s'engager sur sa participation financière.

Dès réception de cette délibération, les services techniques du Syndicat pourront finaliser l'étude et le plan d'exécution sera transmis à la Commune pour validation avant planification des travaux.

Ce projet nécessitant la création d'un nouveau point de comptage, un contrat de fourniture d'électricité sera conclu par la Commune qui se chargera de la mise en service du raccordement en question.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuve l'Avant-Projet Sommaire présenté et :

- décide de couvrir la part restant à la charge de la Commune sur ses fonds propres et sera imputée au budget communal, compte 6554, en section de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **08 août 2019**

Pour copie conforme,  
En Mairie, le **06 août 2019**

Le Maire,  
Christian SANS

